



DIRECTEUR GÉNÉRAL (H/F)

SPL Vendée Grand Sud Attractivité

Société Publique Locale créée en 2023, agissant au nom et pour le compte des Communauté des Communes des Pays de Fontenay-Vendée, de Vendée-Sèvre-Autise et de la Chataigneraie pour unir leurs moyens et ressources au service d'un projet de développement économique et touristique territorial commun.

Positionnée à la croisée des Départements de la Charente-Maritime, de la Vendée et des Deux-Sèvres, au service d'un bassin de vie de plus de 70.000 habitants, le territoire constitué présente de nombreux atouts : 6,3 % de chômage, plus de 6.000 TPE/PME dans les secteurs agroalimentaire, industriel, automobile, aéronautique..., 24.000 actifs, 52 ZAE avec 28 hectares commercialisables et 66 en projets d'ouverture, des labels nationaux, tels que « Action Coeur de Ville », « Ville d'Art et d'Histoire », et renouvelé dernièrement « Territoire d'Industrie »...

18 salariés, budget 1,5 M€.

Initiée en juin 2023 avec l'arrivée du Pays de la Chataigneraie dans la dynamique déjà engagée par les intercommunalités de Fontenay-Vendée et de Vendée-Sèvre-Autise depuis 10 ans, la SPL, bras armée des trois EPCI, a vocation désormais à servir de guichet unique d'entrée, de plateforme de services et d'ingénierie pour les porteurs de projets économiques et touristiques.

En matière de tourisme, la SPL peut s'appuyer sur l'action portée par la directrice de l'office de tourisme intercommunal et ses douze collaborateurs. Une stratégie a été définie. Le « visiteur » cherche aujourd'hui de l'expérientiel, de l'authentique, du respect de l'environnement, des territoires et des habitants, un « tourisme durable ». Pour y parvenir, 4 axes stratégiques, 19 axes opérationnels et 44 actions ont été validés qu'il va falloir mettre en oeuvre en coproduction avec les parties prenantes et les socioprofessionnels.

En matière d'économie, les actions réalisées à ce jour ont été la création de la Maison de l'Economie et du Territoire animée par quatre agents centrés essentiellement sur l'accompagnement des porteurs de projets et quelques actions collectives telles que la participation à l'animation de clubs d'entreprises ou l'implication dans la dynamique « Territoire d'Industrie ». Afin de renforcer l'action économique territoriale, un programme d'actions a été défini pour la période 2023-2026 portant sur la définition d'une stratégie économique et de marketing territorial à l'échelle du nouveau périmètre ; l'accueil, l'implantation et le développement des entreprises ; l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle ; l'animation et mobilisation des acteurs du territoire. Il s'agira de déployer au titre de la convention d'objectifs et de moyens signée entre la SPL et les 3 EPCI l'ensemble des ces actions.

Sous l'autorité du Président de la Société Publique Locale, en étroite relation les élu.e.s du Conseil d'Administration et les directeurs.rices généraux des services des trois intercommunalités, vous :

- Contribuez activement à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de développement économique territoriale incarnée par un positionnement spécifique pour le territoire et décliné sous forme d'un schéma directeur posant priorités, axes, thèmes, parties prenantes, programmes d'actions, budgets et plans de financement, échéanciers ;

- Participez à la définition d'une stratégie de marketing territorial et de communication traduite par une signature spécifique que vous faites connaître par des actions proactives, volontaristes et innovantes de promotion, de communication, de commercialisation/mise en marché, de marketing digital, de relations presse/publiques ou encore d'organisations d'événements de portée locale ou régionale, et pourquoi pas, nationale ;

- Renforcez et développez le rôle de la Maison de l'Économie et du Territoire en matière d'accueil et d'orientation, d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'ingénierie juridique, financière et commerciale et plus généralement, de professionnalisation des porteurs de projets individuels et collectifs, de nature économique, artisanale et commerciale, touristique et de loisirs dans les phases de création/reprise, développement d'entreprises ;

- Supervisez le secrétariat général de la société. Vous pilotez, suivez et gérez le déploiement de la convention d'objectifs et de moyens signée avec les trois EPCI, les affaires juridiques et assemblées, le budget et les finances, le management et les ressources humaines etc... ;

- Impulsez et incarnez une nouvelle dynamique managériale en favorisant entre les directions tourisme, économie ainsi qu'avec les services des 3 EPCI des coopérations/collaborations fréquentes, la transversalité, le partage de pratiques et d'expériences, l'intelligence collective, le mode projet sans perdre de vue le respect de la convention d'objectifs et de moyens correspondant aux missions confiées par les actionnaires.

Bac + 4/5, ESC et/ou Master en développement économique local, doté d'une expérience confirmée d'une dizaine d'années dans la direction générale d'entreprises et/ou l'assistance et le conseil des élus et des porteurs de projets en matière de développement économique local dans des organisations publiques/privées, types SEM/SPL. Entrepreneur.se dans l'âme, bon.ne négociateur.ice et promoteur.ice, vous complétez votre profil par de réelles qualités relationnelles et de pédagogie ainsi que par des compétences reconnues rédactionnelles, d'anticipation, d'analyse et de synthèse.

Si intéressé.e merci de déposer votre cv actualisé sur notre site internet www.territoires-rh.fr et à défaut sur recrutement@territoires-rh.fr